

Filière
Métiers de la formation

licence

Animation et gestion de la formation des adultes

titre

Responsable de projets de formation, RNCP niveau II

masters

Analyse du travail et développement des compétences
Formation des adultes : champs de recherche

doctorat en formation des adultes



Élever la qualification des salariés, accroître leurs compétences, favoriser l'insertion et la mobilité sociale constituent aujourd'hui des enjeux majeurs de développement des sociétés, des personnes et des organisations, (entreprises, administrations, associations), quel que soit leur secteur d'activité (industrie, agriculture, tertiaire, services, soin, travail social, éducation...).

En France, la formation est devenue un véritable secteur économique et d'emploi, qui mobilise annuellement 30 milliards d'euros, près de 50 000 organismes et 150 000 formateurs professionnels permanents. Ceux-ci remplissent des fonctions diversifiées : les unes tournées vers l'animation des formations et l'accompagnement des personnes ; les autres vers la conception et la conduite de projets ou d'équipes ; d'autres enfin vers la conception de dispositifs d'insertion sociale, de développement des

compétences et d'accompagnement de changements. Quels que soient leur niveau de responsabilité et la dominante de leur activité, ces praticiens doivent traiter des questions complexes qui exigent d'eux un professionnalisme élevé, et par conséquent une formation spécialisée de haut niveau.

La filière Métiers de la formation offre des parcours de professionnalisation couvrant tous les niveaux de certification.

Cette offre répond à deux types d'objectifs :

- des objectifs de perfectionnement, de spécialisation, d'actualisation des connaissances ou d'introduction au domaine (il est possible, selon ses besoins, de suivre une ou plusieurs unités, de les valider ou non, de s'interrompre pour éventuellement poursuivre ultérieurement) ;
- des objectifs de formation certifiante sanctionnée par des titres de niveaux différents.

Organisation de la filière

Fonctions visées	Niveau du titre	Diplômes préparés
Enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur universitaire ou professionnel ; expert et intervenant ; chargé d'études ; dirigeant de structure de formation.	D	Doctorat en formation des adultes
Chargé d'études ou de recherches ; Consultant interne ou en cabinet, dans le domaine du développement des ressources humaines et de la gestion des compétences ; agent de développement au sein d'une DRH ou d'un organisme territorial ; dirigeant d'organisme de formation.	bac+5 M 2 60 crédits	Master recherche en formation des adultes MR063p1 Master professionnel ATDC Analyse du travail et développement des compétences MR063p2
Responsable de formation dans un service de formation d'entreprise, d'organisme public national ou local, ou dans le domaine associatif ; cadre pédagogique ; coordinateur d'actions de formation.	bac+4 M 1 60 crédits	Titre Responsable de projets de formation (RNCP niv. II) CPN03
Animateur-concepteur de formation ; intervenant en formation professionnelle, en conversion ou en insertion, en information et en accompagnement de publics en insertion ou en mobilité ; chargé de l'organisation et de la gestion d'actions de formation.	bac+3 L 3 60 crédits	Licence SHS-TOF Parcours Animation et gestion de la formation des adultes LG023
Au Cnam, les années L1 et L2 proposent les bases d'une formation en sciences du travail. Elles donnent accès à l'un des quatre parcours de la licence (L3) Sciences humaines et sociales, mention travail, orientation, formation. Deux unités d'enseignement portent sur la formation des adultes.	bac+2 L 2 L 1 120 crédits	

L'équipe pédagogique Métiers de la formation

Le secrétariat pédagogique est assuré par

Lucie Compan :
01 40 27 25 52

La chaire de Formation des adultes a été créée en 1972 par Marcel Lesne qui en a été le premier titulaire. Les professeurs Pierre Caspar, Guy Jobert et Vincent Merle lui ont succédé. Depuis 2013, l'équipe pédagogique Métiers de la formation est dirigée par Richard Wittorski.

Y collaborent notamment :

– **des enseignants-chercheurs et des ingénieurs du Cnam** : Jean-Marie Barbier, Brigitte Bastard, Emmanuelle Betton, Anne Bouthry, Capucine Brémond, Jean-Luc Ferrand, Jennifer Lorans, Annick Penso, Pierre Rieben, Anne-Lise Ulmann, Patrick Werquin, Daniel Wilk, Richard Wittorski.

– **des enseignants-chercheurs d'autres institutions, des formateurs et des professionnels** :

Bernard Alix, Catherine Besse, Nathalie Bourcheix-Leblond, Nadja Buseyne, Dominique Camusso, Patrick Conjard, Christian Le Gall du Tertre, Alix Foulard, Gilles Herreros, François Hubault, Jean Kuperholz, Hugues Lenoir, Line Numa-Bocage, Xavier Marchand, Paul Olry, Robert Ouaknine, Pierre Parage, Michel Parlier, Lucie Petit, Nadège Pruvot-Magloire, Daniela Rodriguez, Paul Santelmann, Agnès Santourian, Yves Schwartz, Catherine Skiredj-Hahn.



Recherche

Les activités de recherche se répartissent au sein de deux laboratoires du Cnam : le centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD, équipe d'accueil 4132) et le centre de recherche sur la formation (CRF, équipe d'accueil 1410).

Les membres de l'équipe sont actifs dans différents réseaux et sociétés scientifiques – AECSE, AISLF, SELF, GRAF, SIF – ainsi que dans divers programmes européens.

Conseil et études

L'équipe Métiers de la formation répond à des demandes émanant d'entreprises et de milieux professionnels divers concernant l'aide à la conception de dispositifs de professionnalisation, d'accompagnement de changements, d'assistance à la conduite de projets auprès d'organisations ou de collectifs. Ces activités d'intervention nourrissent la recherche et l'enseignement professionnel dispensé aux élèves du Cnam.

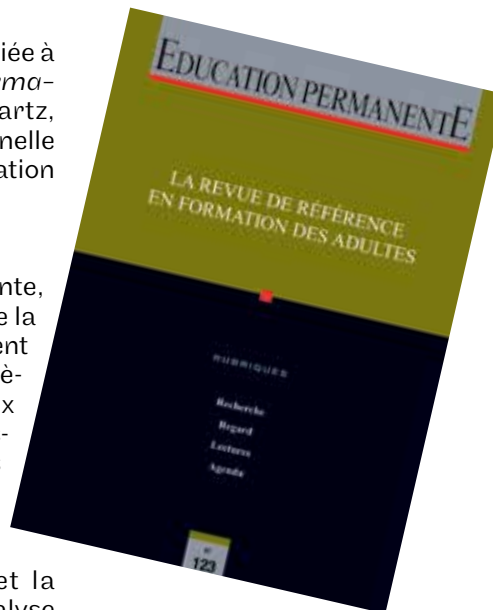


Édition et diffusion de la culture scientifique et technique

L'équipe Métiers de la formation est associée à la publication de la revue *Education permanente*, créée en 1969 par Bertrand Schwartz, principale revue scientifique et professionnelle francophone dans le domaine de la formation des adultes :

www.education-permanente.fr

En association avec Education permanente, l'équipe établit des liens entre le monde de la recherche et celui des praticiens, notamment à travers des journées de colloque régulièrement organisées sur des thèmes centraux et actuels de la formation. Ces journées rassemblent un grand nombre de praticiens et de chercheurs venus de toute la France et des autres pays francophones. Parmi les thèmes récemment abordés : les parcours professionnels ; la formation et la recherche ; l'analyse des pratiques ; l'analyse du travail ; la validation des acquis d'expérience ; l'interculturel en formation, l'alternance, le numérique, les transitions professionnelles ...



L'équipe est également inscrite dans un réseau de partenariats avec des institutions du monde professionnel (réseau Racine, conseil scientifique de l'ANACT, conseil d'orientation d'Agro-Sup Dijon, conseil scientifique de l'Institut international Joseph Jacotot, conseil pédagogique de l'ENAP, réseau TTnet, AFREF...)

Licence (L 3) Sciences humaines et sociales mention Travail, orientation, formation

Parcours Animation et gestion de la formation des adultes

La licence représente 180 crédits répartis sur trois années d'études, désignées L1, L2 et L3. Ces crédits peuvent être obtenus à des rythmes variables selon la disponibilité de chacun.

Les années L1 et L2 proposent les bases d'une formation dans les sciences sociales orientées vers l'étude de l'homme au travail. Elles comportent deux unités d'enseignement portant sur la formation des adultes : FAD101 et FAD102.

L'année L3, accessible avec un diplôme de niveau bac+2, un titre de niveau III ou une validation des acquis, est une année de spécialisation vers le métier de formateur d'adultes, sanctionnée par la licence. Au-delà, la poursuite de la formation est possible vers le titre Responsable de projets de formation (RNCP niveau II).

Fonctions visées

Animateur(trice)-concepteur(trice) de formation dans un organisme ou un service formation ; formateur(trice) assurant la conception et la diffusion de contenus spécialisés à des publics adultes, en formation professionnelle,

en conversion ou en insertion ; intervenant(e) en information et en accompagnement de publics en insertion ou en mobilité ; formateur(trice)-réfèrent(e) ; chargé(e) de l'organisation et de la gestion d'actions de formation.

Compétences à acquérir

- Transmettre des savoirs ou des savoir-faire à des publics jeunes et adultes.
- Concevoir, en réponse à une demande, une intervention formative relevant de sa spécialité.
- Définir les objectifs, le contenu et les modalités d'une séquence de formation à destination d'un public spécifique.
- Concevoir des outils pédagogiques, adapter ou expérimenter les méthodes nécessaires.
- Évaluer les résultats pour réajuster les contenus et suivre le déroulement des opérations.
- Accompagner les étapes d'un parcours d'insertion ou de mobilité professionnelle.
- Mettre en œuvre, au sein de sa structure, le plan de coordination et de régulation des activités, des actions et des filières.
- Animer des réunions de formation ou de prise de décision.
- Situer son action professionnelle propre dans son contexte institutionnel, réglementaire, social, et par rapport à des enjeux plus larges.
- Développer une capacité de réflexion sur sa pratique de formateur, en assurer l'adaptation à des situations nouvelles, innover face à des situations inédites ou complexes.

Validation

Pour obtenir la licence, il faut :

- justifier d'un niveau bac+2 (cursus L1 et L2 du Cnam, autre diplôme ou titre de niveau III, validation des acquis) ;
- valider 9 UE : FAD103, FAD106, FAD117, FAD118, FAD119, TOF101, TOF105, TOF106, CCE105 ;
- satisfaire à un test de langue (niveau I) ;
- justifier d'une expérience d'un an dans le domaine de la formation des adultes ou dans des activités connexes, ou avoir effectué un stage de 6 mois ;
- valider un rapport d'expérience*, ou un rapport de stage, qui rende compte de sa pratique de manière réflexive.

(*) Consignes disponibles sur le site : <http://formation-adultes.cnam.fr>

code	unités d'enseignement L3	semestre 1							semestre 2						autres	
		L	M	M	J	V	S		L	M	M	J	V	S	FC	FOD
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes			s											Oui	Non
FAD106	Animation, gestion et évaluation d'une séquence pédagogique	s					ou						j	Oui	Non	
FAD117	Atelier de méthodes des sciences sociales ⁽¹⁾					j	ou			j	j				Non	
FAD118	Ingénierie d'une action de formation ⁽²⁾			s			ou					m	Oui	Non		
FAD119	Montage juridique et financier de dispositifs							s						Oui	Non	
TOF101*	Analyse des emplois et des activités professionnelles									s					Non	
TOF105*	Accueil et information sur les parcours et les certifications professionnelles								s						Non	
TOF106*	Travail, emploi, qualification	s													Non	
CCE105	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle (http://communication-culture.cnam.fr)									s		m	Oui	Non		

(1) UE proposée au choix, soit au 1^{er} semestre (8 samedis complets), soit au 2nd semestre (un jeudi-vendredi par mois pendant 4 mois).
 (2) UE proposée au choix, soit au 1^{er} semestre (jeudi soir), soit au 2nd semestre (samedi matin).
 (*) Le planning sera confirmé début septembre.

Rapport d'expérience
 Test de langue niveau 1 (BULATS ou CLES)

ATTENTION : les candidats n'ayant pas reçu de formation préalable dans un domaine en rapport avec les sciences humaines et sociales doivent suivre une UE complémentaire au choix et valider 10 UE pour obtenir la licence :

AST106	Sociologie du travail et de l'emploi	Se reporter au planning de la chaire de sociologie : http://www.cnam.fr/sociologie
PST105	Le psychologue , le travail et l'emploi	Se reporter au planning de la chaire de psychologie du travail : http://psychologie-travail.cnam.fr

* Pour les personnes n'ayant pas reçu de formation préalable en Sciences humaines et sociales.



Titre RNCP niveau II

Responsable de projets de formation

Depuis sa création, ce cursus a accueilli plusieurs milliers de professionnels. Le titre qui le sanctionne bénéficie d'une bonne reconnaissance dans les milieux de la formation.

Fonctions visées



Responsable de formation dans un organisme ou dans le service formation d'une entreprise, d'un établissement public (local ou national) ou d'une association ; responsable de projets visant la conception et la réalisation d'actions de formation sur mesure ou de développement des compétences ; responsable de plate-forme de mobilisation ou de centre de ressources.

Compétences à acquérir

- Concevoir une action ou un dispositif de formation visant le développement de compétences professionnelles ou sociales, en repérant les spécificités d'une demande particulière.
- Prendre en compte, dans l'ingénierie d'une action ou d'un dispositif de formation, les dimensions du travail réel des publics visés et des caractéristiques de l'apprentissage en situation de travail.
- Conduire une action complexe ; établir des outils de conduite et de suivi (tableau de bord...).
- Rechercher et choisir, en les adaptant, les démarches et les outils pédagogiques les plus pertinents.
- Concevoir et mettre en œuvre l'évaluation d'une action ou d'un dispositif de formation.
- Identifier le système d'action global dans lequel on exerce (acteurs institutionnels locaux, nationaux ou européens, politiques d'entreprises ou politiques publiques...) en vue d'agir sur lui ou de nouer des partenariats.
- Mettre en perspective sa propre pratique en l'éclairant de notions empruntées aux sciences humaines et sociales.

Validation

Pour obtenir le titre de Responsable de projets de formation, il faut :

- justifier d'un niveau bac+2 (cursus L1 et L2 du Cnam, autre diplôme ou titre de niveau III, validation des acquis) ;
- valider les 12 UE suivantes : FAD103, FAD106, FAD108, FAD109, FAD110, FAD111, FAD113, FAD114, FAD115, FAD117, FAD118, FAD119 ou TOF105 ;
- rédiger et soutenir un bilan réflexif de projet (UA220)* ;
- justifier d'une expérience de deux ans au moins dans le domaine de la formation des adultes ou dans des activités connexes, ou avoir effectué un stage de trois mois ;
- valider un rapport d'expérience*, ou un rapport de stage le cas échéant, qui rende compte de sa pratique de manière réflexive.

Attention : les candidats à la licence n'ayant pas reçu de formation préalable dans un domaine en rapport avec les sciences humaines et sociales doivent suivre une UE complémentaire au choix parmi les suivantes :

- Le psychologue, le travail et l'emploi (PST105)
- Sociologie du travail et de l'emploi (AST106).

(*) *Consignes disponibles sur le site : <http://formation-adultes.cnam.fr>*

Parcours

L'obtention du titre requiert d'avoir obtenu un titre de niveau III, ou un niveau au moins égal à bac+2, ou une validation des acquis (voir p. 18). Le cursus constitue un ensemble que chacun peut parcourir à son rythme, sur une durée généralement comprise entre 5 et 7 semestres. Ce parcours peut articuler des UE en cours du soir, en formation continue (FC) et en formation ouverte à distance (FOD).

Au-delà de la présence aux enseignements, les élèves doivent prendre en compte un temps complémentaire de travail personnel.

Les candidats souhaitant poursuivre leur formation en master (M2) devront satisfaire à une sélection.

Planning

code	unités d'enseignement	semestre 1					semestre 2					autres			
		L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	FC	FOD
Cadre institutionnel, juridique, financier, social et culturel de la formation															
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes			s										x	
FAD115	Politiques de formation et territoires								s					x	
FAD119 ou TOF105	Montage juridique et financier de dispositifs Accueil et information sur les parcours et les certifications								s					x	
Ingénierie des compétences et ingénierie de la formation															
FAD109	Ingénierie : concepts et démarches	s													
FAD111	Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle		s											x	x
FAD118	Ingénierie d'une action de formation ⁽¹⁾				s		ou					m		x	
FAD114	Développement des compétences en situation de travail									s				x	x
Pratiques pédagogiques en formation des adultes															
FAD106	Animation, gestion et évaluation d'une séquence pédagogique	s					ou					j		x	
FAD113	Organisation des apprentissages et professionnalisation								s					x	x
Projets et conduite de projets															
FAD117	Atelier de méthodes des sciences sociales ⁽²⁾					j	ou				j	j			
FAD108	Projet personnel et professionnel				s		et					s		x	
FAD110	Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets ⁽³⁾				s		et					s			
UA220	Bilan réflexif de projet												m		
<small>(1) UE proposée au choix, soit au 1^{er} semestre (jeudi soir), soit au 2^e semestre (samedi matin) (2) UE proposée au choix, soit au 1^{er} semestre (8 samedis complets), soit au 2^e semestre (1 jeudi-vendredi par mois pendant 4 mois) (3) UE soumise à l'agrément de l'enseignant et enseignée tout au long de l'année un vendredi sur deux</small>															
Rapport d'expérience															

Unité complémentaire (à choisir parmi les deux suivantes)* :

AST106	Sociologie du travail et de l'emploi	Se reporter au planning de la chaire de sociologie : http://www.cnam.fr/sociologie
PST105	Le psychologue, le travail et l'emploi	Se reporter au planning de la chaire de psychologie du travail : http://psychologie-travail.cnam.fr

* Pour les personnes n'ayant pas reçu de formation préalable en Sciences humaines et sociales.

Unités d'enseignement (UE)

Licence et titre Responsable de projets de formation

Des informations plus détaillées sur chaque UE sont disponibles sur le site du Cnam.

FAD101* (4 crédits)

Formation des adultes : histoire, cadre et acteurs

Appréhender la spécificité de la formation des adultes par rapport aux autres champs professionnels connexes. Connaître la construction historique du secteur de la formation des adultes en lien avec ses déterminismes économiques, politiques et sociaux. Appréhender les grandes logiques de fonctionnement de l'appareil de formation professionnelle continue aujourd'hui.

FAD102* (4 crédits)

Pratiques pédagogiques en formation d'adultes

Situer les pratiques pédagogiques existantes dans une histoire et un processus d'évolution, et les enjeux généraux, économiques, sociaux, cognitifs qui sous-tendent leur développement. Caractériser l'adulte en formation et les théories qui rendent compte des processus de l'apprentissage adulte. Identifier les grands types de démarches et outils pédagogiques existants et les évolutions qui se dessinent dans le champ de la formation et du développement des compétences. Préciser les différents rôles et les différentes activités des formateurs.

* UE du parcours L1-L2.

FAD103 (6 crédits)

Institutions et acteurs de la formation des adultes

Connaître les données de cadrage du champ de la formation professionnelle en France, ses publics, acteurs institutionnels, fonctions et principaux mécanismes de régulation ; utiliser des clefs de lecture pluridisciplinaires (historique, juridique, économique, sociologique, systémique) pour appréhender et comprendre ce champ ; et permettant de mieux situer son rôle et ses actions dans l'exercice des activités et des fonctions de la formation.

FAD106 (6 crédits)

Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique

Identifier les différentes activités propres à la conduite d'une séquence pédagogique. Concevoir, animer et gérer une séquence pédagogique. Construire/choisir et mettre en œuvre des démarches et outils pédagogiques reliés à des objectifs d'apprentissage. Clarifier les paramètres logistiques, relationnels et pédagogiques intervenant dans la gestion d'une séquence pédagogique ; identifier les problèmes potentiels et la manière d'y faire face. Observer et évaluer des séquences pédagogiques, faire des choix pertinents de formateurs sur ces indicateurs.

FAD108 (6 crédits)

Projet personnel et professionnel

Engager une démarche d'affirmation de son identité sociale et professionnelle. Accompagner les participants dans la construction ou la consolidation de projets personnels et professionnels, en identifiant leurs acquis et en élaborant un « portefeuille de compétences ».

FAD109 (8 crédits)

Ingénierie : concepts et démarches

Acquérir ou homogénéiser les connaissances de base en ingénierie éducative. Se familiariser avec la culture et les concepts de l'ingénierie. Comprendre les principaux enjeux et modalités de la détermination d'objectif, la planification et l'évaluation d'actions ou de dispositifs de formation. Se préparer à concevoir et à mettre en œuvre des ingénieries de formation simples et des évaluations adaptées.

FAD110 (8 crédits)

Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets

Identifier les dimensions méthodologiques et stratégiques de la conduite de projet ; les relier concrètement à la conception et la conduite d'un projet d'action de formation.

FAD111 (8 crédits)

Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle

S'approprier les concepts et les méthodes de l'analyse du travail en vue de la formation. S'initier à l'analyse du travail sur des situations de complexité moyenne, en utilisant les concepts et les méthodes de l'ergonomie cognitive et de la didactique professionnelle. Identifier les caractéristiques des situations d'apprentissage issues de l'analyse du travail.



FAD113 (8 crédits)

Organisation des apprentissages et professionnalisation

Situer les activités pédagogiques et les enjeux de la formation comme mode de professionnalisation ; identifier la diversité des modalités d'organisation des apprentissages ; repérer leurs enjeux, leurs principes de fonctionnement, leur évolution dans les champs de pratique de la formation des adultes et leurs effets potentiels sur l'apprentissage ; observer les dimensions pédagogiques d'un dispositif ou d'une situation de formation ; élaborer un diagnostic de la démarche et des moyens utilisés dans une situation pédagogique concrète et enrichir les pratiques existantes par la création et l'usage d'approches et d'outils nouveaux à fin de formation.

FAD114 (8 crédits)

Développement des compétences en situation de travail

À partir d'apports théoriques sur les notions de compétence et d'expérience il s'agit d'une part de comprendre les intérêts, les limites et les usages en formation d'outils tels que les référentiels, et d'autre part de s'entraîner à la conception et la réalisation de dispositifs favorisant le développement des compétences attendues en situation de travail.

FAD115 (8 crédits)

Politiques de formation et territoires

Connaître les aspects réglementaires, financiers et politiques des modes d'intervention des institutions publiques dans l'espace régional. Repérer et analyser les différents types de politique, programmes et action du Conseil Régional en matière économique et en matière éducative. Maîtriser des grilles d'analyse du fonctionnement concret des institutions de formation professionnelle en France, de leurs fonctions et leurs principaux mécanismes de régulation au niveau régional et infra-régional. Comprendre les enjeux des politiques régionales sur le système éducatif.

FAD117 (6 crédits)

Atelier de méthodes des sciences sociales

Construire et mettre en œuvre des outils de recueil et de traitement de l'information régulièrement utilisés dans les sciences sociales et dans les différents métiers de la formation : interviews de groupe, entretiens, questionnaires, analyse thématique de contenu, analyse du discours. Repérer les problèmes méthodologiques et psychosociologiques posés par la mise en œuvre de ces outils, et identifier les démarches et les techniques permettant d'atteindre l'efficacité recherchée. Ces outils sont abordés dans une perspective professionnelle (analyse des besoins de formation, évaluation d'une action de formation...) ou dans une perspective de recherche (réalisation d'un mémoire professionnel).

FAD118 (6 crédits)

Ingénierie d'une action de formation

À partir du processus d'élaboration d'un cahier des charges d'une action de formation, comprendre le principe de travail appel d'offre / cahier des charges et mettre en œuvre les démarches et les outils des ingénieries pédagogique et de formation. Cet enseignement est conduit en faisant alterner des apports théoriques et méthodologiques avec des ateliers de mise en pratique.

FAD119 (6 crédits)

Montage juridique et financier de dispositifs de formation

Cette unité s'adresse aux personnes [assistant(e)s, gestionnaires, responsables opérationnels] ayant en charge la construction ou le pilotage concret d'actions ou de dispositifs de formation. En partant des situations concrètes les plus fréquentes dans les institutions (plan de formation congé individuel de formation, droit individuel à la formation, contrats en alternance, contrats aidés, dispositifs incitatifs de l'Etat ou des régions, etc.), cette unité place les participants en situation de trouver les textes de référence, les interlocuteurs pertinents, les sources financières, les procédures à respecter, et plus généralement les lieux et les sources d'informations dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission.

UE hors filière Métiers de la formation

AST106 (6 crédits)

Sociologie du travail et de l'emploi

Mobiliser les courants théoriques de la sociologie des organisations pour rendre compte des transformations organisationnelles dans le champ de la production de biens et des services. Analyser des situations organisationnelles à l'aide des théories et des méthodes récentes.

CCE105 (4 crédits)

Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle

Développer la prise de parole dans les situations de communication : acquérir les méthodes des différentes formes d'interaction : relation interpersonnelle, négociation, animation de groupe. S'approprier les usages des supports de communication dans les situations de travail.

PST105 (6 crédits)

Le psychologue, le travail et l'emploi

Connaître les principaux dispositifs dans le champ du travail et de l'emploi (GPEC, orientation, bilan de compétences, etc.), analyser les systèmes de contraintes qui les structurent, les demandes sociales, organisationnelles, individuelles qu'ils véhiculent.

TOF101 (6 crédits)

Analyse des emplois et des activités professionnelles

Comprendre les différents outils d'analyse des systèmes d'emplois et de qualification : sources statistiques, nomenclatures en matière d'emploi et de formation (notion de « famille professionnelle », classification des formations, Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, répertoire des certifications professionnelles...), analyse qualitative des activités et des compétences. Appréhender les différents modes d'analyse qualitative des emplois et des activités en vue de la construction de « référentiels » d'emplois ou de métiers dans les entreprises ou dans les branches professionnelles. Connaître les différents usages des nomenclatures d'emplois, tant pour la gestion des mobilités sur le marché du travail que dans les entreprises. Distinguer les différents types de référentiels et leurs modes de construction (référentiel d'emploi ou d'activité, référentiel de formation, référentiel de validation). Connaître les différentes sources d'analyse des emplois et des formations dans un secteur professionnel, une branche ou un territoire : observatoire de branche, gestion territoriale des emplois et des compétences dans les territoires, observatoires régionaux de l'emploi et des formations, études du CEREQ, travaux de la DARES et du CAS, etc.

TOF105 (6 crédits)

Accueil et information sur les parcours et les certifications professionnelles

Connaître les principaux dispositifs d'information sur les métiers, les emplois et les certifications professionnelles, ainsi que les institutions qui les mettent en œuvre : outils et supports d'information sur les métiers, les emplois, les certifications professionnelles, les espaces de mobilité professionnelle ; principaux organismes qui fournissent des supports d'information dans ce domaine et délivrent des informations au public : Pôle emploi, ONISEP, CARIF, Cités des métiers, organismes de branches, organismes consulaires, Points relais conseil en VAE, CIDJ, missions locales, etc ; dimensions nationales et territoriales du paysage complexe de l'accueil-information-orientation. L'enseignement vise également à mieux faire comprendre les attentes des divers publics dans ce domaine et à maîtriser les techniques d'entretien permettant de guider les jeunes et les adultes dans leur choix professionnels ou dans le choix d'une formation et d'une certification professionnelle.

TOF106 (4 crédits)

Travail, emploi, qualifications

Se familiariser avec l'analyse du marché du travail en vue de la mise en œuvre de dispositif d'information, d'aide au choix professionnels, de formation ou d'action sur le travail et son organisation : processus d'insertion professionnelle des jeunes, stabilité et précarité de l'emploi, politiques de recrutement des entreprises, passage par le chômage et réinsertion professionnelle. Comprendre la structuration des qualifications et des emplois en France : évolution des formes d'organisation du travail et leur incidence sur les emplois et les qualifications ; systèmes de qualification et de classification ; approche de la sociologie des professions ; analyse démographique des emplois et des métiers ; transformation de la structure des emplois. Connaître les organismes qui concourent à la gestion de l'emploi et du marché du travail (organismes de placement, structures d'aide à l'insertion, structures de conseil et d'orientation professionnelle...) et les politiques publiques visant à réguler le fonctionnement de ce marché.



Master ATDC

Sciences du travail et de la société

Analyse du travail et développement des compétences

Pour les praticiens de la formation des adultes, les gestionnaires des ressources humaines et de l'emploi, les managers, l'apparition de la « logique compétence » a remis profondément en question leurs cadres de pensée et leurs modes d'intervention. En effet, la compétence des travailleurs, et plus seulement leur qualification, est devenue un enjeu majeur pour l'atteinte de la performance, tant dans la production des biens que dans le secteur des services. Raisonner « compétence », c'est déplacer le regard des savoirs ou des savoir-faire acquis en institution de formation vers l'action située et son efficacité.

À l'objectif d'apprentissage, familier aux formateurs, s'ajoute celui de développement, c'est-à-dire la possibilité offerte à des professionnels de tirer de leur expérience passée, verbalisée et pensée, les ressources d'une action nouvelle. Pour passer de la logique de la formation à la logique de la compétence, l'objet central à prendre en compte est alors le travail, c'est-à-dire l'activité réellement déployée par les hommes et les femmes, en situation réelle de production, pour faire face aux exigences de la tâche à réaliser.

La question du travail et celle de l'intervention sur les situations de travail sont donc centrales dans le programme de ce master.



Fonctions visées

Ce master s'adresse :

- aux praticiens de la formation (formateurs, ingénieurs en formation, responsables de formation) dans les entreprises, le secteur public, les organismes, services ou cabinets, qui veulent étendre leur domaine de compétence en passant d'une ingénierie classique de formation à une ingénierie du développement des compétences. Notamment aux professionnels qui interviennent dans des dispositifs de formation en alternance, ou qui ont à concevoir et à animer des formations au plus près des situations de travail, ou encore qui sont impliqués dans la conception d'« organisations apprenantes », ou de systèmes sociaux de développement des compétences ;
- aux cadres de la fonction RH (formateurs, chargés d'études, consultants internes ou externes, gestionnaires de carrière...), exerçant en entreprise ou en cabinet, ayant à intervenir au sein des milieux de travail pour accompagner des changements qui ont un impact sur les organisations du travail, mais également sur les compétences, et plus largement sur le rapport au travail des professionnels concernées.

Compétences visées

– être capable de recevoir des demandes d'intervention ou de conduite de projets, d'en dégager les dimensions latentes et les implications multiples (sur l'organisation, sur les personnes), au-delà de la formulation initiale de la demande ; de proposer des démarches d'intervention, de les conduire, d'en assurer le suivi dans le milieu concerné et d'en faire l'évaluation.

– être capable d'analyser rigoureusement des situations de travail, avec des approches variées, pour servir différents objectifs : proposer des changements d'organisation du travail ou de méthodes de management susceptibles de favoriser le développement des compétences ; concevoir des dispositifs de formation professionnelle, notamment en alternance, ou améliorer leur efficacité ; proposer à des salariés des dispositifs et des méthodes d'analyse de leur propre travail dans une perspective de développement des personnes et des situations.



– être capable d'intervenir en conseil auprès des managers

dans les démarches d'évaluation et de développement des compétences de leurs collaborateurs ; d'aider au diagnostic des obstacles et des conditions favorables au développement des compétences individuelles et collectives ; de faire le lien entre des objectifs de performance et les capacités des personnes et des collectifs à porter cette performance (en termes de compétences des personnes, d'organisation, de management).

Validation

Pour obtenir le master, il faut :

- avoir obtenu les 60 crédits de M1 (FAD109, 110, 111, 113, 114 et 115 + rapport d'expérience) ou détenir un bac+4 ;
- avoir satisfait à la sélection d'entrée en M2 ;
- valider les 60 crédits de M2 (voir page suivante) ;
- satisfaire un test de langue (niveau II) ;
- conduire, en situation réelle, une intervention, une étude, une évaluation ou un projet innovant dans un milieu de travail (de préférence autre que celui dans lequel exerce l'étudiant) ;
- rédiger et soutenir un mémoire.



Conditions d'admission

Le nombre de places étant limité, une sélection est opérée. Les candidats doivent remplir plusieurs conditions :

- avoir validé un niveau bac+4, de préférence dans les sciences humaines et sociales au sens large. Des candidats issus d'autres champs disciplinaires peuvent être admis s'ils possèdent une expérience professionnelle dans le champ de la formation ou des ressources humaines. Il pourra leur être demandé de renforcer leur formation dans ce domaine en suivant des enseignements supplémentaires dispensés au Cnam ;
- posséder 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ou dans des domaines connexes (ressources humaines, travail social, insertion, etc.) ;
- avoir un projet d'intervention, en réponse à une demande réelle, en rapport avec la thématique du master et réalisable pour l'essentiel dans le cadre temporel de la formation.

Le dossier de candidature doit comporter :

- l'attestation d'un titre équivalent à un niveau bac+4 ou le titre Responsable de projets de formation, RNCP niveau II ;
- un CV détaillé. Une expérience acquise dans un domaine proche de la thématique du master (formation, intervention, relation de service, domaine sanitaire et social, éducatif...) sera privilégiée sans que ce critère soit exclusif ;
- une lettre de motivation ;
- un texte décrivant le *projet* que le candidat se propose de conduire, ou l'intervention qu'il souhaite réaliser pendant la durée de la formation et précisant ce qu'il a déjà entrepris pour en assurer la faisabilité (lettre de commande ou projet déjà négocié dans le contexte professionnel du candidat).

Les dossiers de candidature doivent être téléchargés et adressés avant fin juin (1^{re} session), ou avant mi-septembre (2^{de} session) en 2 exemplaires au :

Cnam, secrétariat de l'équipe Métiers de la formation
case 1D5P40 - 41, rue Gay-Lussac - Paris 75005

Droits d'inscription

Ce cursus est proposé sous le régime de la formation continue. Il donne donc lieu au paiement de droits d'inscription :

- 1 900 € pour les candidats individuels (payables en plusieurs fois) ;
- 5 100 € pour les candidats en congé individuel de formation, sous régime du plan de formation d'entreprise, bénéficiant d'un financement Assedic, etc.

La formation démarre par un séminaire de 3 journées mi-octobre et se déroule ensuite les vendredis et samedis en journées pleines.

modules	unités d'enseignement
Axe 1. Cadres de référence de la formation des adultes (8 crédits)	
US2203	Formation et société : courants de pensée, enjeux et pratiques
Axe 2. Analyse du travail, ingénierie et gestion des compétences (12 crédits)	
US2205	Compétence et mobilisation subjective au travail
US2206	Analyse du travail et ingénierie des compétences
US2207	Le management par la compétence
US220C	Introduction à l'ergologie
Axe 3. Conduite de projet et démarche d'intervention (11 crédits)	
US2208	Théories et pratiques de l'intervention
US2209	Sociologie et analyse systémique des organisations
US2204	Le groupe dans la pratique d'intervention
Axe 4. Séminaires transverses (6 crédits)	
US220A	Analyse des pratiques
US220B	Supervision des projets et suivi des mémoires
US2202	Cycle de conférences
Test de langue niveau 2 (3 crédits)	
Mémoire professionnel (20 crédits)	

Programme

Doctorat en formation des adultes

Les doctorants sont accueillis dans la cadre de l'École doctorale du Cnam et au sein d'un des deux laboratoires au choix : Centre de recherche sur la formation (CRF, EA1410) ou Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD, EA4132).

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'un master dans le domaine des sciences humaines et sociales.

S'il s'agit d'un master professionnel, l'inscription est subordonnée à une autorisation délivrée par le directeur de l'École doctorale de rattachement. Le candidat qui aura fait part de son intention de s'engager dans un parcours doctoral devra constituer un dossier comportant : l'énoncé du projet de recherche (objet, problématique, hypothèses s'il y en a, méthodologie choisie, calendrier envisagé, etc.) ; un CV détaillé accompagné des éventuelles publications du

candidat. Une décision sera arrêtée, en commun, concernant l'association du doctorant et du directeur de thèse. Ce choix n'est pas irréversible, mais il engage chacun dans un travail impliquant. Il doit donc reposer sur des proximités, ou au moins des compatibilités suffisantes, aux plans thématique, conceptuel, méthodologique et idéologique, sans négliger le plan relationnel. Les formalités administratives peuvent alors être engagées. L'inscription est à renouveler chaque année, la durée des études doctorales se situant le plus souvent entre 3 et 5 années.

Activités proposées

Les doctorants sont accueillis soit au sein du laboratoire CRF (Centre de recherche sur la formation) du Cnam (EA 1410), soit au sein du laboratoire CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement) du Cnam (EA 4132) qui regroupe les équipes de recherche suivantes : *Clinique de l'activité*, Yves Clot ; *Psychanalyse, santé, travail*, Christophe Dejours ; *Ergonomie et neurosciences*, Pierre Falzon ; *Psychologie de l'orientation*, Even Loarer.

Dans un champ de pratiques aussi diversifié et évolutif que la formation des adultes, il est difficile de définir a priori et de façon précise un

spectre thématique des recherches pouvant être conduites dans le cadre de l'un ou l'autre des laboratoires. Les intitulés indiquent cependant les orientations privilégiées : la formation des adultes, et particulièrement la formation professionnelle, dans ses rapports avec l'action, le travail, le développement des personnes et des organisations (le développement des compétences, l'alternance, la VAE, etc.) ; l'analyse des pratiques professionnelles, notamment lorsqu'elles sont adossées aux disciplines des sciences sociales étudiant le travail.



Autres certifications

Titre professionnel Formateur de l'alternance

Inscrit au RNCP, niveau III, ce titre est accessible par la VAE ou au terme d'un parcours de formation lorsque celui-ci est proposé par un organisme ayant passé une convention avec le Cnam.

Certificats de compétences

Ils s'adressent à des personnes justifiant d'un niveau bac + 2 et d'une expérience d'au moins 2 ans dans le champ professionnel concerné.

Conseil en ingénierie de formation (CC 88)

Public

Conseillers d'organisme de formation ou d'OPCA ; formateurs indépendants ou salariés d'une petite structure désirant évoluer dans leurs missions ; demandeurs d'emplois au profil commercial désirant acquérir une compétence recherchée au sein des OPCA ou des centres de formation.

Objectif

Développer une compétence de conseil en formation pour aider les entreprises à analyser leurs besoins en matière de compétences et de réponse formation.

Compétences attestées

- connaître les évolutions du champ de la formation, aux plans législatif, institutionnel et financier
- réaliser des analyses de besoins, d'études de situations, de conception de réponses formation et de dispositifs d'évaluation
- contribuer au pilotage de missions faisant appel à des acteurs externes
- développer une politique d'achat de formation
- construire des appels d'offres et des cahiers des charges

Unités d'enseignement

FAD103, FAD110, FAD113, FAD118, FAD119, UA220T

■ Cnam • Métiers de la formation •

Formation et développement des territoires (CC 97)

Public

Formateurs, coordinateurs pédagogiques, responsables de dispositifs, conseillers... ayant à construire et à gérer des actions ou des dispositifs de formation, en lien avec l'activité économique locale.

Objectif

Articuler le projet économique ou social d'un territoire et la stratégie de formation pour les acteurs en présence.

Compétences attestées

- identifier les dynamiques économiques et sociales d'un territoire, et les acteurs institutionnels et individuels porteurs de possibilités de développement
- construire des dispositifs territorialisés d'information, de formation, d'accompagnement, de gestion des ressources humaines
- construire et piloter des systèmes d'accompagnement des projets de développement
- participer aux instances de pilotage des opérations de développement
- animer un réseau d'acteurs sur un territoire, dans une fonction de médiation

Unités d'enseignement

FAD109, FAD113, FAD118, FAD122, UA2241

Accueil, orientation, accompagnement des stagiaires en formation (CC 32)

Public

Salariés de centres de formation ; emplois jeunes.

Objectif

Développer une compétence d'orientation et d'accompagnement pour aider les personnes à élaborer un projet de formation personnalisé.

Compétences attestées

- analyser, comprendre et interpréter les besoins des personnes en formation ;
- savoir orienter et contribuer à l'élaboration d'un projet de formation personnalisé.

Unités d'enseignement

FAD103, FAD108, FAD117, TOF105, UA220T

NB - Toute personne souhaitant obtenir un certificat de compétence doit obligatoirement prendre une inscription aux enseignements qui le composent. Le certificat de compétence est délivré aux candidats qui ont validé la totalité des unités d'enseignement sur une durée de quatre ans maximum. Les candidats peuvent obtenir la dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignement au titre de la VAE.

Validation de l'expérience professionnelle / Stage

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité. Cette expérience professionnelle est vérifiée avant la délivrance du diplôme ou du titre. Les candidats qui souhaitent obtenir la Licence ou le titre Responsable de projets de formation sans pouvoir justifier de l'expérience professionnelle requise dans le domaine de la formation des adultes (1 an pour la licence, 2 ans pour le titre) doivent effectuer un stage de 6 mois (licence) ou de 3 mois (titre).

En cas de doute sur la durée, la qualité ou la nature de son expérience professionnelle par rapport aux exigences du diplôme, le candidat peut faire une demande anticipée d'examen de l'expérience professionnelle. Dossier à retirer à la Scolarité (accès 7, tél. : 01 40 27 20 72). Pour tout stage, une convention assortie d'une

lettre de proposition est nécessaire. Elle précise la mission et les activités prévues, les dates, la durée et le lieu du stage, les coordonnées du tuteur référent, le montant d'une éventuelle indemnité. Cette lettre fait l'objet d'un accord pédagogique de l'enseignant responsable de la spécialité concernée.

Pour obtenir les formulaires de convention de stage et de l'accord pédagogique : <http://formation-paris.cnam.fr> (espace élèves, rubrique convention de stage).

Le stage peut s'effectuer sur un période bloquée (temps plein) ou s'étaler sur plusieurs mois (temps partiel), au sein d'une seule ou de plusieurs structures d'accueil. Dans ce cas, une convention par lieu de stage est nécessaire. Le stage se finalise par l'écriture d'un rapport qui met en évidence l'adéquation de l'expérience du candidat avec les activités de référence de la spécialisation choisie. Le rapport d'expérience est évalué par une commission au moment de la demande de diplôme.

Voir la "Note concernant la validation de l'expérience professionnelle" sur : <http://formation-adultes.cnam.fr>

Validation des acquis

– Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Les personnes estimant qu'elles disposent d'une expérience et de savoirs professionnels suffisants pour être crédités de certaines UE ou obtenir la totalité d'un titre ou d'un diplôme peuvent déposer un dossier de demande de VAE. Après examen, leur dossier sera présenté à un jury qui statuera. Ce jury se réunit trois fois par an.

La démarche de validation des acquis amène le candidat à faire une analyse de son expérience professionnelle ou personnelle, et des savoirs qu'elle lui a permis d'acquérir au regard des référentiels de diplômes ou de titres. Cette démarche s'effectue dans le cadre d'un accompagnement proposé par le Cnam.

Elle exige du temps et un coût financier (tarif 2013-2014 à Paris : demande individuelle : 1 300€ ; forfait employeur : 2 500€). Compte tenu du grand nombre de candidats à la validation, des délais d'attente ne sont pas exclus.

Pour toute information concernant la VAE et faire une demande de VAE en ligne : <http://vae.cnam.fr>

Des réunions d'informations sont proposées à Paris. Pour plus d'informations, consulter le site :

<http://formation-paris.cnam.fr> (rubrique : nos autres prestations/validation des acquis).

– Validation des études supérieures (VES)

Les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ou ayant suivi des études supérieures ou une formation professionnelle qualifiante, peuvent demander à être dispensées de certaines UE constitutives du diplôme ou du titre qu'elles préparent au Cnam. Si ce diplôme a été délivré dans la même spécialité, il suffit d'en remettre une copie lors de la demande de diplôme. Sinon, des prérequis inclus dans L1 ou L2 pourront être demandés, selon le diplôme ou le titre préparé. Une jurisprudence automatique, consultable au service « Information orientation formation » (accès 5), indique l'accès à certaines formations. Dans le cas où le diplôme obtenu ne fait pas l'objet d'une jurisprudence, le candidat doit remplir un dossier de demande de dispense (à retirer au service de la Scolarité (accès 7)).

Attention : il faut être inscrit au Cnam pour déposer un dossier de VES.

- Validation des acquis professionnels (VAP 85)

Ce dispositif permet d'accéder à une formation sans posséder le diplôme ou le titre requis à l'entrée.

Sont pris en considération pour la validation : les titres et diplômes français et étrangers ; les formations initiales et continues suivies dans des établissements publics ou privés ; les expériences professionnelles salariées ainsi que les acquis personnels : participation aux activités d'une association, d'un comité, d'un syndicat,

etc. Le candidat relate son expérience en faisant ressortir les activités principales liées à chaque fonction occupée. Le dossier est examiné par une commission pédagogique qui évalue le potentiel et la capacité du candidat à suivre avec succès la formation envisagée. Selon les cas, le candidat peut être dispensé de certains enseignements ou être tenu de suivre des enseignements complémentaires.

Coût financier (tarif 2013-2014) :

- demande individuelle 350 €
- forfait employeur ou OPCA 1000 €

La filière Métiers de la formation en régions



La filière est proposée en totalité ou partiellement dans les régions suivantes : Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guyane, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Martinique, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Réunion, Rhône-Alpes. S'adresser directement aux centres régionaux associés du Cnam : www.cnam.fr (rubrique «Régions»)

Coût des formations

À titre indicatif, voici les tarifs des cours du soir à Paris pour l'année 2013-2014 :

- inscription individuelle : droit de base : 150 € (incluant l'accès à la bibliothèque et au musée) + 13,50 € par crédit ;
- prise en charge des cours du soir par l'employeur : 110 € par crédit (pas de droit de base supplémentaire) ;

- forfait DIF (20h) : 650 € pour une UE ;
- formation à distance, consulter le site : <http://foad.cnam.fr>
- formation continue en journée : voir le catalogue Formation inter-entreprises ou consulter le site : <http://cnam-developpement.cnam.fr>



Où et comment vous informer ?

Le Cnam propose plusieurs démarches pour vous informer sur son offre.

Prenez le temps de la réflexion pour choisir la formation la plus adaptée à la réalisation de vos objectifs.

- sur le Cnam et sur son offre de formation

www.cnam.fr

01 40 27 23 30, du lundi au vendredi de 9h à 17h

info-formation@cnam.fr

- sur la filière Métiers de la formation :

<http://formation-adultes.cnam.fr>

01 40 27 25 52

(uniquement si vous n'avez pas trouvé sur le site la réponse à votre question)

metiers-formation@cnam.fr

(uniquement si vous n'avez pas trouvé sur le site la réponse à votre question)

Pour vous informer, vous orienter,
vous inscrire, rencontrer des enseignants
de l'équipe pédagogique

**Portes ouvertes du Cnam
mi-septembre**



**Réunion de rentrée de la filière
le 1^{er} lundi d'octobre à 18h30**

*(le lieu sera indiqué courant septembre
sur le site)*

Conservatoire national des arts et métiers
École management et société
Équipe pédagogique Métiers de la formation
41, rue Gay-Lussac - Paris 75005